

JO 2024 : les jardiniers d'Aubervilliers se battent pour sauver leurs terres du béton



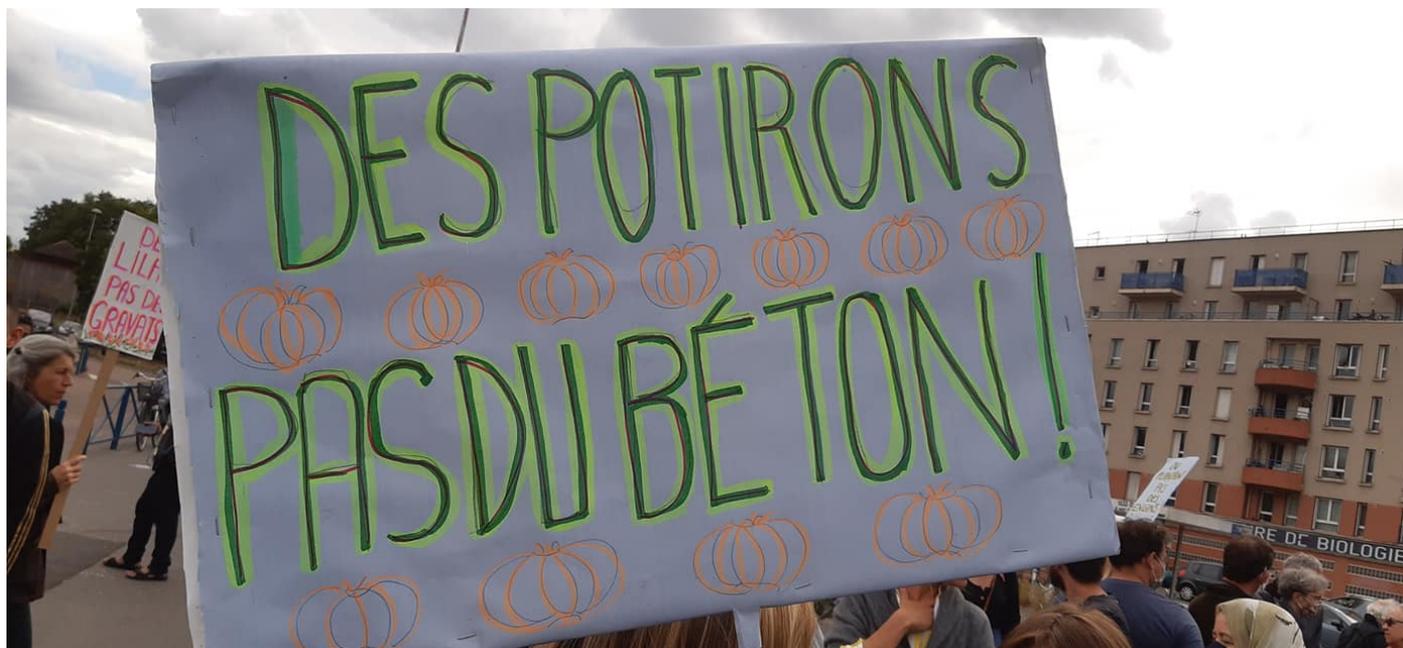
Au pied du Fort d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), une grande partie des potagers populaires des Vertus risque de disparaître au printemps sous une plaque de bitume, au nom de l'accueil des Jeux olympiques de 2024 et d'une gare du futur Grand Paris Express. Les jardiniers se mobilisent aujourd'hui pour sauver leur coin de paradis de la bétonisation.

À seulement une trentaine de minutes à pied des portes de Paris, les jardins ouvriers des Vertus semblent un peu trop en avance sur leur temps. Au beau milieu d'une zone urbaine densément peuplée et encore très populaire, **ils accueillent depuis 1935 des générations de jardiniers amateurs**, qui y cultivent légumes, céréales et arbres fruitiers, **en communion avec hérissons, renards, grillons, chauves-souris, ainsi que 36 espèces d'oiseaux, dont 22 jouissent d'un statut de protection.**

Et pourtant, les 26 000 m² des Vertus sont aujourd'hui convoités par de multiples projets, qui à l'inverse des espaces de véritable verdure paraissent fédérer mairie, aménageurs du Grand Paris, promoteurs et collectivités.

En mars prochain, 19 des 85 parcelles actuelles, soit 4 000 m², devraient être éradiquées par les éternelles pelleuses et bétonnières chargées de faire sortir de terre [le futur centre aquatique du Fort d'Aubervilliers](#), l'un des cinq sites d'entraînement destinés aux compétiteurs des Jeux olympiques de 2024.

La piscine à proprement parler sera construite sur le parking qui jouxte **les jardins, remplacés quant à eux par un espace de « fitness, spa et solarium minéral »**, ainsi qu'un « splashpad » et un « pentaglass » de la plus belle facture, le tout dans un bâtiment « aux matériaux biosourcés » : béton bas carbone, bois d'origine française, laine de chanvre, toiture végétalisée... On le sait, le ridicule ne tue pas. L'hypocrisie non plus.



Crédit : <https://www.facebook.com/JardinsAubervilliers/photos>

David contre Goliath

Membre du collectif « de défense des jardins des Vertus » mis sur pied pendant l'été, Viviane se rappelle avoir connu l'association qui gère les parcelles par le bouche-à-oreille. Avec son mari, elle a fait une demande, acceptée en mars, peut-être parce qu'elle possède une fille en bas âge.

« Ma parcelle est située juste à côté du parking, elle fait donc partie des espaces qui vont bientôt être artificialisés. »

En seulement huit mois, malgré les restrictions et avec l'aide de leurs voisins et voisines, Viviane et son mari ont réussi à cultiver carottes, poirées, betteraves, choux, tomates, poireaux « *et bien sûr des blettes, qui poussent toutes seules.* »

À Aubervilliers, nous raconte-t-elle, « *le confinement a provoqué de vraies ruptures d'approvisionnement de légumes de saison, donc on était content d'avoir quelques blettes à donner à notre fille. Moi je peux me contenter de patates pendant un certain temps, mais elle...* » Viviane développe à présent sa parcelle en permaculture.

La parcelle de Viviane

En 1963, les jardins des Vertus occupaient encore plus de 62 000 m², grignotés peu à peu par l'urbanisation : prolongement de la ligne 7 du métro, création du parking d'intérêt régional, gare routière...

Propriété de l'État, les parcelles ne sont exploitées par l'association des jardins ouvriers des Vertus [qu'à titre précaire et révoquant](#), en contrepartie d'une maigre compensation financière.

Portant très bien leur nom, les Vertus sont aussi convoitées par l'établissement public Grand Paris Aménagement (GPA), le propriétaire effectif des jardins, qui prévoit d'y implanter [une gare](#) de la ligne 15 du Grand Paris Express « à l'horizon 2030 ». Les travaux devraient aussi commencer en 2021. Quelque 6 000 m² supplémentaires seront ratiboisés, excavés, bétonnés, « aménagés ».

Un ver de terre des [Jardins d'Aubervilliers](#)



Convaincre la population

Mais pour le moment, de crainte de se disperser, le collectif se concentre sur l'extension spa-solarium-sauna de la piscine.

« Nous n'avons rien contre la construction des bassins sur le parking, nous dit Viviane, mais pourquoi venir empiéter sur les jardins ? Pourquoi nous déloger pour ça ? »

Un architecte ayant rejoint le collectif a étudié les plans et démontré que les extensions pourraient tenir sur le toit, avec un petit effort de volonté. Impossible, compliqué, trop coûteux, répondent les promoteurs, qui ne veulent aucun compromis et nulle concertation. À défaut de sensibiliser leurs prédateurs, le collectif se tourne vers la population.

« Le grand public n'est au courant de rien, c'est important de l'impliquer. On a donc fait du porte-à-porte le long de la N2, dans toutes les boutiques de pièces automobiles. On s'est aussi installé place de la Mairie pour une opération « marché gratuit » où l'on distribuait des tomates, des graines et des tracts. »



Anne Paq/Activestills

Les Jardiniers au Marché pour sensibiliser la population

Le collectif a aussi fabriqué des « kits de sensibilisation parents-enfants » qu'il diffuse dans les AMAP « pour que chacun puisse s'informer de la réalité du projet » : on y trouve un coloriage, un découpage « de la plus belle piscine », des sachets (décorés) de graines des plantes des jardiniers, un jeu de vrai ou faux, une lettre que les gens peuvent signer, dater et envoyer à la maire d'Aubervilliers.

Le collectif demande simplement que l'intégrité des jardins soit préservée.

Le propriétaire des terrains, GPA, [propose de « compenser »](#) (encore un mot de promoteurs) les espaces bientôt perdus en offrant aux habitants de cultiver un ancien terrain de football de la gendarmerie et certaines parcelles à l'abandon dans les jardins de Pantin.

« On nous fait miroiter qu'il y aura l'électricité dans nos cabanes, c'est absurde ! Ils essaient d'acheter les gens. Mais on ne veut pas regarder la télé, on veut avoir les mains dans la terre. Et puis, un écosystème, ça ne se transpose pas. »

Certains ont même évoqué la possibilité de déraciner les arbres et de les replanter un peu plus loin, preuve que ce ne sont pas des génies de la botanique qui sont aux commandes.



L'un des derniers poumons verts de la ville

Arbres et climatiseurs

Viviane nous raconte que pendant son porte-à-porte à la recherche de soutien, commerçants et habitants affirmaient à l'unisson souffrir de la chaleur, du manque d'air, de l'omniprésence du béton.

« Sans parler d'écologie, les gens disaient massivement qu'il y avait besoin d'arbres, qu'il ne fallait pas avoir fait d'études pour le comprendre. Même les adolescents m'ont répété que l'été dans les barres avait été horrible, qu'ils n'en peuvent plus. »

À Aubervilliers, il y a seulement 1,42 mètre carré de verdure par habitant. L'été dernier, il faisait plus de 30 degrés en permanence dans l'appartement de Viviane, qui a dû quitter plusieurs fois Aubervilliers pour protéger sa petite fille.

« Ma gamine ne dormait plus, la soif la réveillait, les plantes crevaient. Un jour, je suis allée au parc de la Courneuve pour être un peu à l'ombre, mais en une demi-heure de bus, ma fille qui avait à peine six mois a fait un gros stress hydrique. »

En ville, la présence d'un arbre mature équivaut à cinq climatiseurs. Une comparaison bien moderne. Mais nous en sommes arrivés là.

« La verdure, ce n'est pas un luxe pour bobos ! s'emporte Viviane. C'est nécessaire pour la santé des gens. Ce que les élus ne veulent pas voir ni comprendre, c'est que le béton et les aménagements dégradent la qualité de vie au lieu de l'améliorer. Il y a des appétits financiers dirigés vers la petite couronne, mais à terme plus personne ne voudra habiter ici s'ils continuent. »



C'est la faute à...

Samedi dernier, des membres du collectif ont été reçus par Karine Franclet, maire d'Aubervilliers fraîchement élue, issue du courant centre-droit UDI. C'était peine perdue.

« La maire nous a fait valoir que le projet avait été monté par la précédente majorité municipale, qu'elle était liée par des clauses, que l'abandon du projet entraînerait de lourdes pénalités financières, du type 2,5 millions d'euros. »

Toujours la même histoire : pour l'aménageur, c'est la faute de la mairie ; pour la mairie, c'est la faute du prédécesseur ; pour le prédécesseur, c'est la faute de l'aménageur. Tout cela a un petit air de déjà vu...

Pourtant, l'équipe de la maire précédente, Meriem Derkaoui (communiste, eh oui), avait promis aux jardiniers et aux habitants impliqués dans les espaces partagés que les projets futurs n'empiéteraient jamais sur leur havre de paix. En sortant, elle semble donc s'être débarrassée d'un lourd fardeau, [comme le raconte](#)

[le journal Libération](#). Quoi qu'il en soit, la nouvelle édile refuse d'assumer la responsabilité du dossier et se dédouane comme il se doit.

Confronté à la sourde oreille traditionnelle des pouvoirs publics, le collectif envisage désormais un recours en justice.

L'affaire est la suivante : le Plan local d'urbanisme (PLU) aurait été modifié en mars 2020 pour rendre constructible une partie des jardins, contre toutes les déclarations officielles des élus (qui auraient donc menti) et en parfaite contradiction avec les conclusions de l'enquête publique, qui prévoyait de protéger les jardins.

De plus, [le schéma directeur de la région Île-de-France](#) (2013 – 2030), une planification ayant valeur d'engagement, envisage de protéger et de développer les espaces vivriers ([pages 111-112 de ce document](#)) tels que les jardins ouvriers ou familiaux, les friches, les mails plantés... À première vue, le PLU de la mairie se situe ainsi à l'encontre de cette norme.

Derniers éléments normatifs contre lesquels pourrait se briser le PLU : [la circulaire ministérielle du 8 février 1973](#), répondant à une exigence de l'Organisation mondiale de la santé, qui affichait l'ambition d'octroyer un minimum de 10 mètres carrés d'espaces verts par Francilien, une norme censée orienter les politiques des collectivités publiques.

« Et puis le gouvernement a annoncé son objectif de parvenir à zéro artificialisation nette d'ici 2030, alors on est dans les clous, même si la mairie peut toujours gruger grâce à l'absurdité de la compensation », conclut Viviane.

Espérons que les oreilles de la justice seront plus impartiales.

[Une pétition a été publiée par le collectif de défense des jardins des Vertus.](#)

9 décembre 2020 - Augustin Langlade (merci à La relève et La Peste)